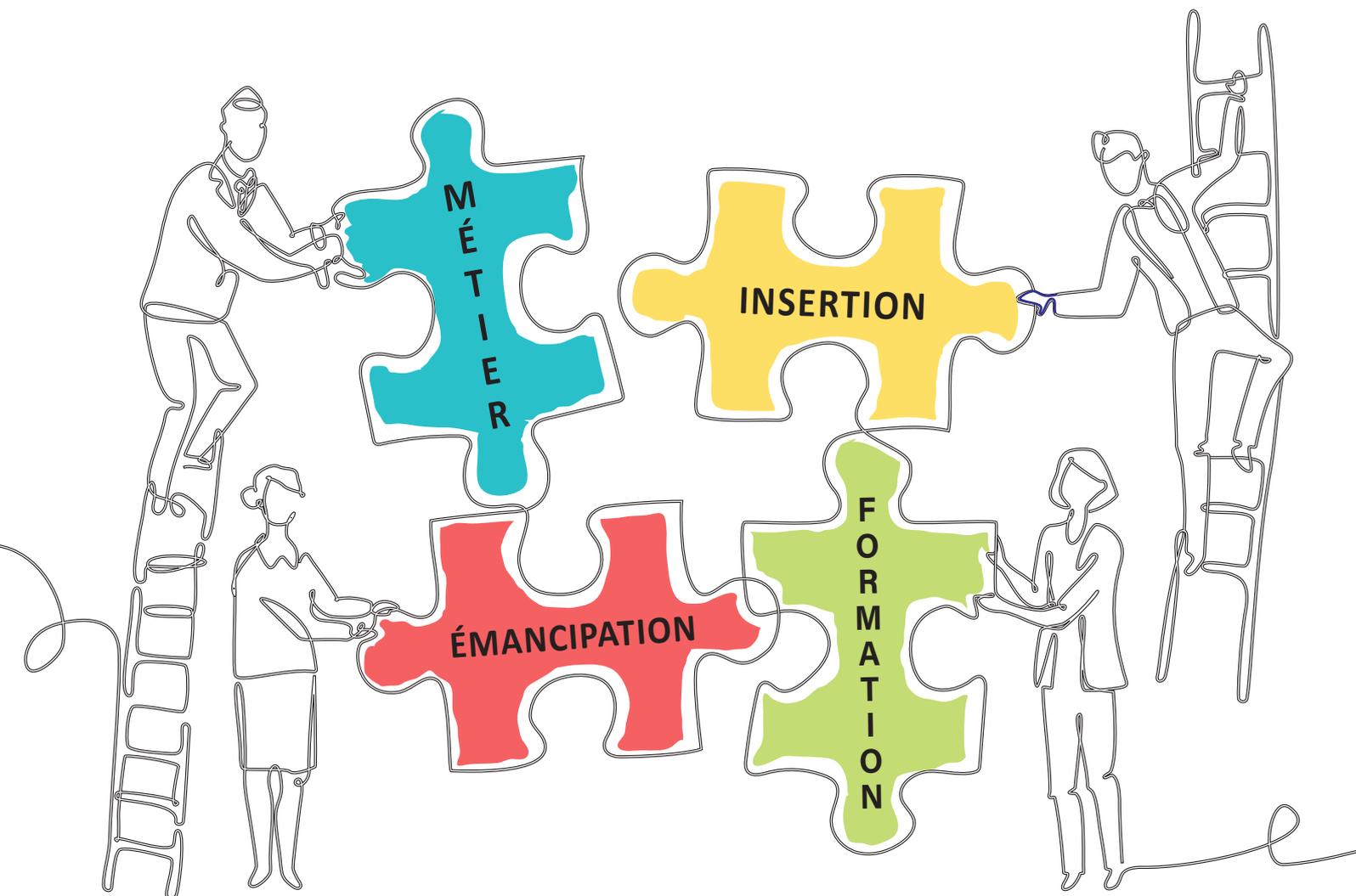


Le mag'

Romainville

Bulletin d'informations municipales ■ FÉVRIER 2023



Cap vers l'emploi!

Ven. 3/02

À 10h
Paris face cachée : Sors de ta réserve !

Une visite qui vous mènera au cœur du Frac, la réserve d'art contemporain francilienne, située à Romainville!

■ **Frac Île-de-France, les Réserves**
43, rue de la Commune de Paris

Réservation sur parisfacecachee.fr

Ven. 3/02

À 20h



■ **Le charme de l'émeute**
Danse
Compagnie l'infini turbulent
■ **Le Pavillon**

À partir de 12 ans
Durée 1h15
Tarifs : 12€ (plein) - 8€ (réduit) - 3€ (accès culture)

Sam. 4/02

De 11h à 11h20
et de 11h30 à 11h50
Les matinées câlines

Moments parents-enfants autour de la lecture d'albums, de kamishibais, de chants...

■ **Médiathèque Romain Rolland**

De 0 à 3 ans
Un seul adulte accompagnant par enfant
Inscription sur place le jour même

Sam. 4/02

De 11h à 12h30
Les conférences
Histoire de l'art

Assistez à la conversation imaginaire entre deux femmes artistes de différentes époques.

■ **Médiathèque Romain Rolland**

Public : adultes
Entrée libre

Sam. 4/02

De 14h à 16h
À la découverte des mille et une vertus des huiles essentielles

Initiation à l'aromathérapie pour appréhender les propriétés multiples des huiles essentielles, apprendre à les choisir et à les utiliser.

■ **Cité Maraîchère**



Public : adultes
Sur inscription : contact@lacitemaraichere.com

Dim. 5/02

À 11h30

Brunch thématique artistique
Avec l'illustratrice Blachette
Moment convivial pour s'ouvrir l'esprit autant que les papilles!

■ **La Cité Maraîchère**
Café-cantine Les Cheffes!

Dim. 5/02

À 16h

Concert d'orchestre pour les 20 ans des Chams
Venez écouter les anciens et nouveaux élèves du conservatoire à l'occasion de ce concert symphonique qui fête les 20 ans des Classes à horaires aménagés musique (Cham).

■ **Le Pavillon**

Informations : 01 83 74 57 75
ou conservatoire.romainville@est-ensemble.fr

Mar. 7/02

De 18h30 à 21h
Atelier d'initiation à la menuiserie

Créez des fixations murales.

■ **La Grande Ourcq**
180, avenue Gaston Roussel

Niveau : Débutant-e
Sur inscription : lagrandeourcq.org
Tarifs : 10€ (abonné-e-s)
10€ + 25€ d'adhésion (non-abonné-e)

Mer. 8/02

À 15h

Atelier autour de Goya
Avec la revue Dada

Création de gravures avec des objets du quotidien sur le thème des peurs.

En lien avec l'exposition
La manière noire de Pierre

■ **Médiathèque Romain Rolland**

Public : enfants de 6 à 12 ans
Durée : 2h
Sur réservation : mediatheque@ville-romainville.fr
ou 01 71 86 60 16

À partir du ven. 10/02

Exposition Street Art

Découvrez les œuvres de plusieurs graffeur-se-s ayant choisi Romainville pour exposer leurs œuvres.

■ **Espace Côté Est**

1, rue de l'abbé Houël

Ven. 10/02

À 20h30

Ciné-environnement : Notre monde et nous

Après le film, participez au débat avec Yves Chaumard, de l'association MNLE 93. (Mouvement national de Lutte pour l'environnement)

■ **Le Trianon**

Billetterie : cinematrionon.fr

Sam. 11/02

À 10h

Club de lecteurs adultes

Échangez autour de vos lectures et découvrez-en de nouvelles.

■ **Médiathèque Romain Rolland**

Public : adultes

Sam. 11/02 et dim. 12/02

À 10h

Compétition de Parkour

Découvrez cette discipline de déplacement urbain.

■ **Complexe sportif Colette Besson**

Tarifs : 5€ - gratuit pour les - 12 ans.
Informations : crif-ffgym.com

Sam. 11/02

À 10h30

Réunion logement abordable : 2^e édition

Romainvillois-es et salarié-e-s du secteur privé ? Découvrez

le programme d'accession à prix maîtrisés et de logements à loyers minorés d'Action Logement dans le quartier Marcel Cachin.

■ **Hôtel de Ville - Salon d'honneur**

Sam. 11/02

De 14h à 16h

Club maraîchage : Atelier Zéro déchet

Fabrication d'une boîte mosaïque en coquilles d'œuf.

■ **Cité Maraîchère**

Public : enfants de 5 à 10 ans accompagnés ou non de leurs parents
Sur inscription : contact@lacitemaraichere.com
avant le vendredi 12h

Sam.11/02

De 15h à 18h

Pôle auteur à l'Annexe

Rencontre, échanges entre professionnel.le.s du spectacle du vivant en résidence, auteur-riche-s, éditeur-riche-s et les publics autour de méthodes de travail et de textes en cours.

■ **L'Annexe**

45, avenue de Verdun

Informations : 09 53 14 50 99
annexeromainville.com

Sam. 11/02

À 16h

Musique théâtre
Le joueur de flûte
Compagnie Oh! oui!



© Olivier Quastin

■ **Le Pavillon**

Public : à partir de 7 ans
Durée : 50 min
Tarifs : 12€ (plein) - 8€ (réduit) - 3€ (accès culture)

Dim. 12/02

À 14h30

Ciné-atelier : Titina

Après le film, rendez-vous dans le petit Trianon pour découvrir et fabriquer des objets

ingénieux qui créent l'illusion du mouvement à l'écran!

■ **Le Trianon**

Tout public dès 6 ans
Billetterie (film) : cinematrionon.fr
Atelier gratuit sur inscription : jeunepublic@est-ensemble.fr

Mar. 14/02

À 18h30

Réunion publique : collecte pneumatique des ordures ménagères (CPOM)

des audits technique, financier et citoyen avec les équipes de la Ville et d'Est Ensemble.

■ **Hôtel de Ville**
Salon d'Honneur

Mer.15/02

À 16h

Club des p'tits lecteurs

Rendez-vous pour partager et échanger autour de vos lectures et en découvrir de nouvelles.

■ **Médiathèque Romain Rolland**

Public : enfants de 8 à 12 ans
Sur inscription : nbakouri@ville-romainville.fr

Mer. 15/02

À 18h

Réunion publique quartier Bas-Pays

Propreté, stationnement, sécurité, convivialité dans les espaces publics et partagés... Dans le cadre de la GUSP et suite au diagnostic en marchant réalisé en 2022, découvrez les actions prévues en 2023 pour solutionner les problèmes identifiés.

■ **Centre social Jacques Brel**

Jeu. 16/02

À 19h

Soirée pyjama
Objets grimmés : contes de Grimm et objets détournés
Avec Ralph Nataf



Les objets prendront la parole au travers de leur silence complice.

■ **Médiathèque Romain Rolland**

Public : à partir de 6 ans
Durée : 50 min
Sur inscription : mediatheque@ville-romainville.fr
ou 01 71 86 60 16

Jeu. 16/02

À 19h

Conseil municipal

■ **Le Pavillon**

Jeu. 16/02

À 19h30

Théâtre
Berck Plage
Compagnie Play

■ **Le Pavillon**

Public : à partir de 13 ans
Durée 1h30
Tarifs : 12€ (plein) - 8€ (réduit) - 3€ (accès culture)

Sam. 18/02

À 10h

Club de lecteurs ados

Échangez et débâtez en toute convivialité sur vos dernières lectures.

■ **Médiathèque Romain Rolland**

Public : adolescent-e-s dès 12 ans

Sam. 18/02

De 14h à 16h

Atelier habitant : sophro-balade
Avec Elisabeth Mahé,
sophrologue

Initiez-vous à la sophrologie en extérieur et (re)découvrez des lieux de nature à Romainville

■ **Cité Maraîchère**

Public : adultes et enfants à partir de 10 ans
Sur inscription : contact@lacitemaraichere.com

Mer. 22/02

À 14h30

Atelier du mercredi au Frac : Attention fragile !

Un atelier à destination des enfants pour découvrir les gestes et règles liés à la conservation d'une œuvre d'art.

■ **Frac Île-de-France, les Réserves**
43, Rue de la Commune de Paris

Public : enfants de 6 à 10 ans
Informations : 01 76 21 13 33

Sam. 25/02

De 14h à 16h

Atelier upcycling

Paola vous transmettra ses astuces pour redonner une nouvelle vie à un vieil objet ou un petit meuble à partir de serviettes de table usagées.

■ **Cité Maraîchère**

Public : adultes et enfants à partir de 10 ans
Sur inscription : contact@lacitemaraichere.fr

Sam. 25/02

De 14h à 16h

Club maraîchage : spécial petite enfance
Pâte à modeler d'hiver !

■ **Cité Maraîchère**

Public : enfants de 2 à 5 ans accompagnés d'un parent
Sur inscription : contact@lacitemaraichere.com
avant le vendredi 24/02 à 12h

Sam. 25/02

À 16h

Conférence
Histoire de pensée
« Sommes-nous naturellement méchants », Discussion philosophique conviviale et découverte de la philosophie de Hobbes.

■ **Maison de la Philo**

Informations et inscription : maisondelaphilo@ville-romainville.fr
ou 01 71 86 60 20

Mar. 28/02

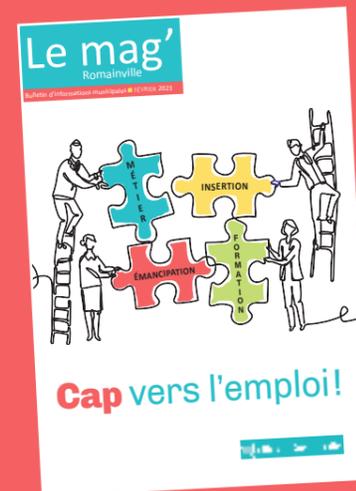
De 18h à 21h

Atelier d'initiation à la couture

Fabriquez une housse de coussin avec des tissus recyclés.

■ **La Grande Ourcq**
180, avenue Gaston Roussel

Niveau : Débutant-e
Sur inscription : lagrandeourcq.org
Tarifs : 15€ (abonné-e-s)
15€ + 25€ d'adhésion (non-abonné-e)



Vous ne recevez pas le magazine de la Ville ? Dites-le nous !

La Ville confie à un distributeur la mission de déposer chaque mois dans votre boîte aux lettres un exemplaire du magazine municipal.

Si vous ou l'une de vos connaissances ne le recevez pas, dites-le nous à communication@ville-romainville.fr. Nous interviendrons auprès du distributeur pour corriger ce problème.

Retrouvez toute la vie quotidienne de Romainville ainsi que les informations pratiques de la Ville sur www.ville-romainville.fr

Mensuel réalisé par la Direction de la Communication de la Ville de Romainville
Place de la Laïcité - 93230 Romainville
Direction de la publication : François DECHY
Rédactrice en chef : Miriana KOVACEVIC
Rédaction : Samuel CHAMO, Constance DECORDE, Amine HABCHI, Miriana KOVACEVIC, Georges RIOUAL
Conception Maquette : Nathalie LINDER, Priscilla JULIEN
Photographes : Samuel CHAMO, Constance DECORDE, Amine HABCHI, Miriana KOVACEVIC, Georges RIOUAL
Mensuel imprimé par Imprimerie RAS Dépôt légal : FÉVRIER 2023



(Re) découvrez La Consigne!

**Le restaurant du 19 de la rue Saint-Germain a rouvert ses portes en décembre.
Au menu : cuisine française, convivialité, soirées musicales...**

Agnès, Cécile, Éric et Eddie, ami-e-s de longue date, et maintenant associé-e-s, sont les nouveaux-elles chef-fe-s de La Consigne. Leur aventure romainvil-loise débute, par hasard, il y a quelques mois : «*En passant devant le restaurant, Cécile a constaté qu'il était fermé et cherchait un repreneur. On n'a pas hésité, on s'est lancé!*», raconte Agnès. Il est 14h30, quelques client-e-s sont encore attablé-e-s, profitant de l'ambiance conviviale et du cadre qui n'a pas changé «*pour conserver son âme*», souligne-t-elle.

Alors, pour cette nouvelle équipe, quelle est la consigne? «*Faire un lieu de vie pour tou-te-s. On a débuté les soirées jazz, latino et karaoké le week-end. On aimerait créer des sessions jam en scène ouverte le jeudi et un thé dansant, un dimanche par mois, pour les personnes isolées. Reste à trouver des danseurs pour l'animer... Avis aux amateur-riche-s!*», poursuit Agnès. La Consigne, c'est également des espaces privatisables pour les mariages,



les anniversaires... et, bien sûr, son charmant patio «*que nous allons réaménager*». Mais évidemment, La Consigne, c'est surtout se restaurer! Et en cuisine, le chef, c'est Éric: «*Nous concoctons des plats de cuisine française avec des produits de saison. Tout est fait maison : saumon gravlax,*

pièce du boucher, plat végétarien, burgers...». Envie d'en savoir davantage? La Consigne est simple : Allez-y!

**19 rue Saint Germain - Tél. 01 41 71 72 41
restolaconsigne@gmail.com
Du mar. au sam. de 8h30 à minuit /
le dim. de 9h à 16h**

Et du côté de L'Annexe?

La Fabrique à Théâtre, comme la nomme la compagnie JETZT qui l'a créé il y a 7 ans, est à la fois un lieu culturel et citoyen. Spectacles, ateliers et stages artistiques pour tou-te-s à partir de 4 ans, lieu de création pour les compagnies en résidence... «*Nous soutenons les artistes et les citoyen-ne-s dans leurs projets culturels*», souligne Zoïla Villacrez, chargée des relations publiques. Et pour que la programmation profite au plus grand nombre, pas de billetterie pour assister aux spectacles mais une adhésion annuelle. Ici,

le Collectif citoyen réfléchit au monde qu'il veut écrire et partager.

Une nouveauté? «*Le brunch-concert le premier dimanche du mois*». Au menu de celui du 5 février : jazz, folk, pop, rock... en acoustique, autour de plats exotiques et savoureux à partager en famille ou entre ami-e-s!

Informations :
45 avenue de Verdun
Tél. 09 53 14 50 99
annexeromainville.com



31469
habitant-e-s
en 2020

Romainville : une démographie hors normes !

Les derniers chiffres de l'Insee le disent : entre 2014 et 2020, l'augmentation de la population de notre ville a été la plus importante de Seine-Saint-Denis !

Et la palme revient à... Romainville! Avec une croissance démographique de + 22,78% entre 2014 et 2020, celle-ci obtient la première place du département de Seine-Saint-Denis. «*Un taux nulle part ailleurs observé*», selon l'Insee qui a publié ces chiffres en décembre dernier. Pourquoi cet engouement pour notre ville? Oui, l'arrivée du métro qui nous transportera bientôt en quinze minutes au cœur de Paris et le prolongement du tramway, la rendent attractive. Mais ces atouts ne peuvent être considérés comme les effets mécaniques de cette croissance si soudaine. Comme l'explique Vincent Pruvost, Adjoint au Maire à l'Urbanisme: «*L'urbanisme est une politique du temps long. De nombreux permis de construire ont été délivrés par le passé. Nous ne pouvons que prendre acte de cette réalité et construire les réponses adaptées.*».

« Une double peine »

Avec les programmes immobiliers engagés avant 2020, Romainville va poursuivre son envolée démographique pour atteindre près de 40 000 habitant-e-s en 2026, alors qu'elle en comptait 25 000 en 2014. Comment répondre à l'évolution des besoins des Romainillois-es en un temps si court? «*C'est un défi immense. À notre arrivée nous manquions de documents stratégiques et de perspectives pour y répondre, c'est désormais chose faite. Avec mes collègues élu-e-s, nous sommes pleinement engagé-e-s dans cette adaptation des services et équipements publics aux besoins. Nous écopons d'une double peine, la Ville n'a plus de foncier disponible pour construire ces équipements et d'autre part, le contexte économique globalement inflationniste, notamment sur*

l'énergie, limitent nos capacités budgétaires», poursuit Vincent Pruvost. Face à ce défi, la Municipalité travaille sans relâche et plusieurs projets sont déjà lancés: la construction d'une école, d'un lycée général, le doublement des places en crèche, la création d'espaces sportifs, d'un espace végétalisé d'un hectare et demi... Reste que le financement des équipements et services publics reposent sur des dotations de l'État calculées à partir des données Insee à N-3! «*Ces chiffres ont toujours trois ans de retard, ce qui représente actuellement un manque à gagner pour la Ville compris entre 800 000 et 1 million d'euros par an*», déplore Vincent Pruvost. Si l'on se réjouit d'accueillir de nouveaux habitant-e-s, cette performance démographique s'avère aussi être un casse-tête!

Bienvenue à l'usine des transitions!

L'emménagement des nouveaux-elles locataires concrétise l'engagement de Romainville, Noisy-le-Sec et Est Ensemble pour le développement de l'économie circulaire, solidaire et durable.

La zone était devenue une friche industrielle de 2,5 ha depuis le départ de l'usine de la Saft il y a 30 ans. Depuis quelques mois, elle s'anime à nouveau, avec l'installation de nouveaux-elles locataires, heureux-euses de bénéficier d'ateliers à loyer abordable pour développer leurs activités. Cette revitalisation marque également la concrétisation de l'appel à candidature pour occupations temporaires, lancé il y a un an, par les Villes de Romainville, Noisy-le-Sec et Est Ensemble, en partenariat avec le propriétaire foncier, l'EPF Île-de-France. Objectifs : poursuivre la transition des modèles économiques vers plus de sobriété en permettant la création d'emplois pour

les habitant-e-s du territoire. Mais aussi, soutenir et faciliter le développement des acteur-ric-e-s engagé-e-s dans la transition écologique, sociale ou économique. « C'est un des projets phares du développement économique d'Est Ensemble en faveur d'une économie de la transition et des circuits courts. L'idée est de réimplanter de l'économie productrice sur notre territoire à court, moyen et long terme. C'est un bel exemple de coopération entre les Villes de Romainville et Noisy-le-Sec et Est Ensemble », commente Julie Lefebvre, Conseillère municipale à la Biodiversité et Première Vice-présidente du Conseil territorial d'Est Ensemble, chargée du Développement économique, de l'Emploi et de l'Insertion.

Une nouvelle vie

Si le lieu est encore marqué par les stigmates de son abandon, il n'en possède pas moins plusieurs atouts, lui promettant une nouvelle vie. Notamment, ses espaces de plus de 12000 m² adaptés à des activités très diverses, mais aussi sa situation. À cheval sur les communes de Romainville et de Noisy-le-Sec, l'usine des transitions est située dans le quartier de La Folie, l'une des trois futures centralités de la Plaine de l'Ourcq avec ses cinq Zones d'activités commerciales et l'arrivée de nouveaux transports en commun. Le premier chapitre d'une nouvelle histoire est en train de s'écrire : l'usine des transitions est à suivre!

Rencontre avec de nouveaux-elles locataires



Le Sprinkler

Elles-ils étaient les premier-ère-s à s'installer en septembre dernier. Fonderie d'art, dinanderie, repoussage de métal, joaillerie, menuiserie, sculpture, céramique... L'association regroupe artistes et artisan-e-s de divers corps de métiers dans un lieu partagé : « Nous mutualisons aussi les machines que nous récupérons et réhabilitons et, nous travaillons, le plus possible, avec des matières revalorisées », expliquent Antoine, créateur d'objets en métal et Alice, artiste plasticienne.

Atelier Variable

La Variable, c'est Maxime, Fidi et Jordane qui la réalisent en conjuguant leurs talents d'architecte, de menuisier et de métallo. Ils travaillent à partir de matériaux en bois et en métal recyclables ou de réemploi pour concevoir des espaces, du mobilier et des objets sur mesure. Leur spécialité? « L'inox est une particularité pour laquelle on a développé un savoir-faire ». Leurs projets? « Développer notre entreprise et embaucher! ».



ARTI/CHÔ

Ici on travaille principalement le bois, à plusieurs échelles : « de la réalisation d'aménagements extérieurs au mobilier sur-mesure », expliquent William et Léonard, tous deux menuisiers et, Thomas, artiste plasticien. Leur spécificité : tous leurs projets sont pensés et adaptés pour valoriser les matériaux qu'ils récupèrent. Objectifs : diminuer leur empreinte carbone, leur consommation et s'inscrire dans une économie circulaire. Artisan-e-s et artistes engagé-e-s, les ARTI/CHÔ sensibilisent aussi les publics à leurs valeurs au travers d'ateliers et de chantiers participatifs accessibles à tou-te-s.

Wood and the gang

Sten et Aruna sont artisans et designers. Auprès d'eux, Flavien et Claire sont en apprentissage. Leur domaine? L'éco-conception et l'éco-fabrication d'aménagements d'espaces et la création de mobiliers avec des matériaux vertueux, recyclés... Comment? En réfléchissant avant même la conception à la création, l'utilisation et la revalorisation de leurs réalisations. Un projet? « L'aménagement d'un espace de stockage pour faire de la veille sur des matériaux, comme la moquette recyclée, le papier mâché... On est curieux de nouvelles méthodes de travail ».





Une stratégie territoriale articulée autour de 3 axes

Romainville a adopté sa stratégie territoriale lors de la réunion plénière du Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD) du 23 septembre dernier. En quoi consiste-t-elle ? Réponses.

La Ville de Romainville a fait le choix de définir une stratégie territoriale engageante et exigeante dans le cadre de son Contrat local de sécurité et de prévention de la délinquance (lire encadré). Elle résulte d'un travail partenarial mené avec des associations, des partenaires institutionnel-le-s, des services municipaux et des commerçant-e-s. Ce travail a conduit à un diagnostic qui a permis de dégager trois axes, chacun articulé autour d'objectifs et d'actions à mener sur les quatre prochaines années pour répondre aux enjeux de chacun. « Avec cette stratégie territoriale, qui est le résultat d'une large et longue concertation, c'est un triple objectif qui est dessiné et partagé avec un effort important sur l'enjeu de prévention, (2) un schéma de gouvernance locale qui est arrêté, (3) une politique globale qui est outillée. Cette stratégie territoriale n'a pas vocation à rester un discours mais bien à être déclinée, au quotidien et sur le terrain, au service des

Romainvillois-es en lien avec des objectifs ambitieux et des actions concrètes », explique Hakim Saidj, Maire-adjoint à la Tranquillité publique, à la Prévention, à la Propreté et au Lien intergénérationnel. Par exemple, les actions mises en place contre le décrochage scolaire et les conduites à risque répondent au premier axe de la stratégie « Éducation, prévention et médiation ». Concrètement, on peut citer, par exemple, la mise en place d'une campagne de sensibilisation aux dangers de la consommation du protoxyde d'azote.

Des dizaines d'actions pour les quatre prochaines années

Le deuxième axe porte, quant à lui, sur les questions de Tranquillité publique et de sécurité. Pour y répondre, des actions concrètes ont déjà été engagées, le travail intercommunal mené en partenariat entre les villes de Romainville, des Lilas et du Pré-Saint-Gervais sur la prévention des rixes en fait partie. La mise en place du permis piétons pour les écoliers et le projet de relocalisation

du commissariat des Lilas à la lisière de Romainville en sont d'autres exemples. S'agissant du troisième axe, qui concerne notamment les Violences intrafamiliales et faites aux femmes, les actions vont se multiplier afin de mettre à disposition des victimes un accompagnement amélioré et renforcé. Au total, ce sont des dizaines d'actions prévues pour les quatre prochaines années qui se mettent en place au fur et à mesure pour continuer à faire de Romainville une ville où il fait bon vivre.

Les 3 axes

- > Éducation, prévention et médiation
- > Tranquillité publique et sécurité
- > Violences intrafamiliales, faites aux femmes, prise en charge et accompagnement des victimes

Médiateurs urbains à Gagarine

Elle et il sont médiateur-riche urbain-e. Ce vendredi après-midi, comme tous les jours depuis mai dernier, Aminata et Leif sillonnent les allées du quartier Youri Gagarine, saluant les quelques habitant-e-s qu'elle et il croisent. Deux jeunes discutent au pied d'un immeuble. Leif, en profite pour aller les saluer, avant de reporter son attention vers une dame âgée, déjà connue de lui et qui a besoin d'un accompagnement social. « Parfois les gens n'osent pas aller vers les structures d'aides sociales. Notre travail de médiateur prend là tout son sens, en faisant le lien entre eux et les institutions », expliquent Aminata et Leif.

Leur présence, expérimentale dans le quartier Gagarine, s'inscrit dans le cadre du dispositif « Les Bataillons de la prévention », cofinancé par la Ville et la Préfecture. L'objectif pour nos médiateurs (une équipe de trois agent-e-s) : être présent-e-s pour tou-te-s, afin de veiller à la tranquillité et la bonne entente entre habitant-e-s, mais aussi leur proposer une orientation ou un accompagnement si nécessaire. « Tout en restant neutre. La posture du médiateur est aujourd'hui différente de la politique des grands frères. La neutralité est le maître-mot », précise Lief.

« Pour tout le monde »

Aminata et Lief arrivent à hauteur du bâtiment K. Là, elle et il croisent et saluent Christian, une figure du quartier, connu sous le nom de « Johnny » : « Nous les gardiens, on est médiateur aussi. On voit tous les jours les locataires et on fait beaucoup de social ». L'échange est sympathique, rapide, Christian est pressé. Pas grave, l'occasion de se revoir viendra vite. Continuant leur tour de quartier, Aminata signale à Lief un lampadaire cassé. « La veille technique fait aussi partie de nos missions », précise Leif. Il est 16h15, c'est l'heure de se diriger vers le groupe scolaire Maryse Bastié pour la sortie des classes. Un moment important dans la journée de nos deux médiateurs « C'est un de nos rendez-vous quotidiens avec les habitant-e-s du quartier ». Deux femmes les interpellent et témoignent « C'est bien qu'ils soient présents. En plus, ça change des éducateurs pour les jeunes. Eux, ils sont là pour tout le monde ».

Horaires des médiateurs urbains : hiver de 15h à 21h et été de 14h à 22h.

CLSPD : C'est quoi ?

Le Contrat local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD) est une instance de concertation entre institutions et organismes publics et privés, au sein de laquelle s'organisent la réflexion et l'action conduites au titre de la stratégie territoriale de sécurité et de prévention de la délinquance. Il s'appuie sur la Municipalité, la Préfecture, le Procureur et le Conseil départemental pour mutualiser leurs forces et compétences. D'autres partenaires y sont également associés : l'Éducation nationale, la Justice, les services municipaux, les Polices nationale et municipale.

Voyage dans la langue anglaise

Labellisée Cité éducative depuis 2022, Romainville développe de nombreuses actions visant la réussite des jeunes scolarisés dans les établissements des Bas-Pays et des Trois-Communes. Parmi elles, l'ouverture au monde à travers des séjours linguistiques. Exemple.



Pleine immersion dans la langue anglaise ! C'est ce à quoi se sont adonnés, en novembre dernier, vingt-quatre élèves et trois enseignant-e-s du collège Gustave Courbet lors d'un séjour à Port-Bail en Normandie. Certes, tous auraient préféré se rendre au Royaume-Uni mais du fait du Brexit, les formalités de voyage et la forte augmentation des prix ne facilitent pas les séjours linguistiques sur le sol britannique. Pendant quatre jours, ces jeunes collégien-ne-s se sont donc exprimés non-stop dans la langue de Shakespeare au cours de diverses activités. Parmi elles : découverte de l'Union européenne, de la géographie du Royaume-Uni et de l'histoire du débarquement de Normandie, ateliers cuisine (jelly-making) et dégustation de spécialités d'outre-Manche (comme la pâte Marmite, le melon et le lemon curd), jeux traditionnels. Deux intervenants britanniques étaient de la partie et leur ont permis de progresser en anglais à chaque moment de la journée. Une belle expérience dont chacune se souviendra !

C'est quoi la Cité éducative ?

> C'est un label d'excellence attribué par l'État qui vise à intensifier dans les quartiers prioritaires de la ville (QPV) la prise en charge éducative des enfants et des jeunes, de la naissance à l'insertion professionnelle, pendant et en dehors du temps scolaire.

> Parents, services de l'État, collectivités, associations, habitant-e-s... tou-te-s les acteur-ric-e-s de l'enfance et de l'éducation sont mobilisé-e-s et associé-e-s pour réaliser des actions visant la réussite des jeunes de ces quartiers et l'égalité des chances pour tou-te-s.

> Romainville dispose du label Cité éducative depuis le 1^{er} septembre 2022 pour une période de 3 ans. Sont concernés les deux collèges, les 8 écoles des quartiers Bas-Pays et Trois-Communes, ainsi que les écoles maternelle et élémentaire Marcel Cachin.

> Ce dispositif bénéficie d'un financement de 2 millions d'euros pour trois années dont 800 000 € apportés par l'État et 1 200 000 € par la Ville de Romainville et ses partenaires (CAF, Conseil départemental). La Cité éducative vise tous les publics, de la naissance au premier job, et comporte des actions touchant l'accompagnement à la parentalité, les temps périscolaires, les activités culturelles et sportives, l'accès au premier emploi.

À vos gants !

Le club multi-boxes Noble art institut ne joue pas que sur le ring. Devenu une véritable institution, il crée du lien et accueille celles et ceux qu'on n'y attendait pas.

Dix-huit ans cette année et plus d'une vingtaine de titres mondiaux, européens et nationaux. Impressionnant ! Président et fondateur du Noble art institut (NAI), Frank Kanon exprime sa « grande fierté de ce qu'est devenu » le club multi-boxes qui rayonne dorénavant sur Romainville et ses alentours. Multi-boxes, parce que ses quelques 250 adhérent-e-s de 6 à 60 ans pratiquent aussi bien la boxe française (savate), le muay-thaï (boxe thaï), le kick-boxing et la boxe anglaise tandis que les 3-6 ans s'initient (accompagnés d'un parent) au baby-boxing.

Ladyboxing et handiboxe

Pour le président, même si le club dispose d'un « bon groupe de compétiteur-ric-e-s qui contribue à sa réputation, l'objectif premier réside dans le bien-être de chacun-e à travers une approche conviviale et un lien particulier entre tou-te-s ». Franck Kanon tient effectivement à « cet esprit de famille ». La boxe et le sport, oui, mais l'entraide, le soutien, l'écoute et l'émulation, aussi, et surtout. Ce sont les raisons de l'ouverture récente de ses deux nouvelles sections pour des publics qui peuvent sembler inattendus pour un sport de contact, voire de combat : le ladyboxing (boxe féminine) et le handiboxe (adapté aux personnes en situation de handicap). Coach au club depuis sept ans et vice-championne de la coupe de France 2019 de kick-boxing light, Céline Pennequin a récemment repris la section féminine créée en 2018.

Arrivée au NAI « par hasard », elle a enfilé des gants et ne s'est « jamais arrê-tée ». Pour « l'ambiance familiale de la structure », et parce que « la boxe a été une révélation, une thérapie même », plus de vingt ans après une

terrible agression qui a laissé « plein de choses enfouies », confie-t-elle [1]. Car si le club dispose de créneaux mixtes, « les femmes sont plus rassurées entre elles », souligne-t-elle.

« Créer des ponts entre les différents publics »

Parmi la trentaine de participantes, certaines redoutent « de prendre un coup par un homme », d'autres « souhaitent se réapproprier leur corps avant de poursuivre éventuellement en cours mixte ». Toutes, en revanche, « sont séduites par la bienveillance au sein du NAI ». Au-delà de l'aspect sportif, « elles regagnent confiance, se réapproprient leurs moyens ». C'est aussi dans cette optique que Céline Pennequin a ouvert les sessions de handiboxe du NAI, en septembre dernier. À destination des porteur-euse-s de handicap psychique et physique. « Pour qu'elles-ils aient un moment à elles-eux, en dehors des structures

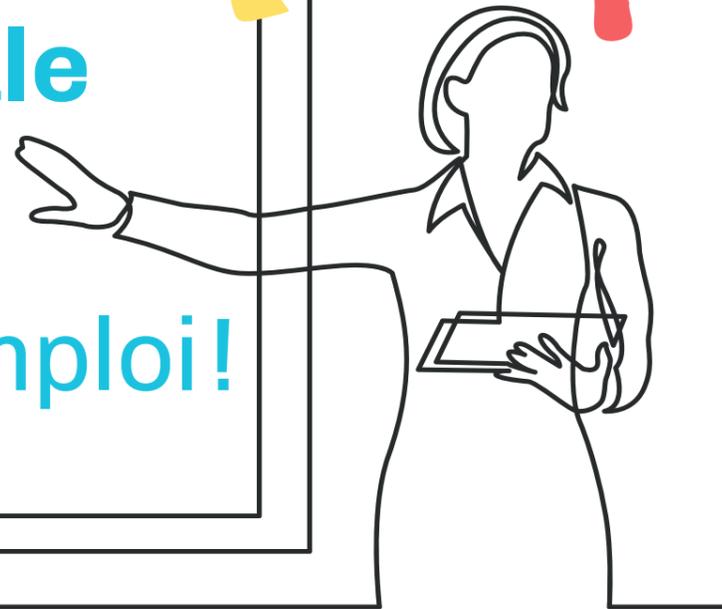
médicales », affirme-t-elle et « favoriser le lien ». Elle projette d'ailleurs de « créer des ponts entre les différents publics du club ». Les bébés avec les hommes, les porteurs de handicap avec les personnes valides. Et pourquoi ne pas inclure aussi les seniors dans cette grande famille ? Elle y pense sérieusement !

[1] Céline Pennequin, Romainilloise depuis 18 ans, a récemment publié un livre qui retrace sa résilience par la boxe : *Redevenir papillon : la boxe thérapie* (éditions Nombre 7).

Informations
Noble art institut :
Gymnase Alice Milliat
39 allée Bellevue
06 15 87 29 44
frakan2015@yahoo.fr



Agence locale d'insertion : Cap vers l'emploi!



Début janvier, les Villes de Romainville et Noisy-le-Sec ont ouvert ensemble la première Agence locale d'insertion (ALI) de Seine-Saint-Denis. Une expérimentation sur trois ans qui modifie fortement l'accompagnement des allocataires du RSA. On vous explique tout !

Avec la renationalisation du RSA (Revenu de solidarité active), le département de Seine-Saint-Denis a engendré la refonte de ses politiques de retour à l'emploi. De là, un nouveau dispositif : les Agences locales d'insertion (ALI) qui vont accompagner un certain nombre de bénéficiaires de façon plus intensive en leur proposant un parcours d'insertion davantage tourné vers des mises en situation professionnelle. Celles-ci remplacent les Projets insertion emploi (PIE) et constituent l'un des trois modes d'accompagnement des allocataires du RSA, en complément du Pôle Emploi et du Service Social Départemental.

Romainville et Noisy-le-Sec ouvrent ensemble la première ALI

Déjà fortement engagée pour l'insertion, Romainville vient tout juste d'ouvrir l'une de ces agences. En effet,

avec sa voisine Noisy-le-Sec, la Ville a fait acte d'une candidature commune auprès du Département qui l'a retenue. Et soyons-en fiers, c'est le seul projet porté par des villes qui a été accepté, et c'est la toute première ALI de Seine-Saint-Denis !

Cette agence a bien de la chance puisqu'elle dispose des forces vives apportées par les deux villes. Du côté de Noisy-le-Sec, plusieurs associations, notamment La Contremarque et Entraide à tous petits et grands vont lui apporter leur soutien pour créer des synergies et des opportunités.

Et côté Romainville, l'ALI va pouvoir compter sur tout l'écosystème de l'Alliance pour l'inclusion, instance de démocratie participative créée en mars 2022, qui réunit une quarantaine d'acteur-riche-s locaux-ale-s de l'économie et de l'emploi. Ainsi de l'atelier R-ARE (qui propose des chantiers d'insertion), des entreprises Ramen Tes Drêches et

Sitel France, du collectif des quartiers solidaires, ou de l'association LePoleS, engagée depuis plus de 30 ans dans la lutte contre l'exclusion sociale.

Unique en son genre, l'Agence locale d'insertion Romainville-Noisy-le-Sec constitue donc un consortium sans pareil réunissant à la fois des services publics, des entreprises, associations, qui partagent leurs idées et compétences au service de l'emploi.

Pour rendre cela possible, les deux Villes ont travaillé de concert et mutualisé leurs équipes qui n'en forment plus qu'une, partagée sur deux sites. L'un est situé au sein des locaux du CCAS de Noisy-le-Sec et le second, rattaché à la Direction du développement local et d'inclusion professionnelle, a intégré provisoirement l'Hôtel de Ville de Romainville, avant d'être accueilli, dès l'automne prochain, par la future Fabrique de l'émancipation dans le quartier Youri Gagarine.

ACTES : Agence Communale pour la Transition Écologique et Solidaire

Premier Atelier Chantier d'Insertion (ACI) communal agréé de Seine-Saint-Denis, ACTES a été créé en 2021 par la Ville de Romainville. Ses postes en insertion sont principalement destinés aux allocataires du RSA éloignés du monde du travail. Cet outil inédit et hybride s'appuie sur les métiers de la transition écologique pour créer des emplois locaux et déployer une offre de services à destination des Romainvillois-es.

Plus d'informations :
Direction du Développement local et de l'inclusion professionnelle
01 49 15 55 63

Trois questions à...



Mathieu Langlois
Maire-adjoint
à la Vie économique locale, aux Commerces, à l'Entrepreneuriat, à l'Économie Sociale et Solidaire, à l'Innovation et à l'Emploi.

La Ville a décidé d'ouvrir une Agence locale d'insertion (ALI), pourquoi ?

Nous avons répondu, avec Noisy-le-Sec, à l'appel à projet d'intérêt du Département car l'ALI représente une formidable opportunité pour compléter nos actions en faveur du retour à l'emploi. Cette nouvelle Agence vient renforcer notre politique volontariste en matière d'inclusion professionnelle initiée depuis maintenant deux ans avec la création de l'Agence Communale pour la Transition Écologique et Solidaire (ACTES). Celle-ci propose aux bénéficiaires du RSA des chantiers d'insertion, notamment à la Cité Maraîchère et au restaurant du groupe scolaire Maryse Bastié.

Qu'est-ce que cela va changer pour les bénéficiaires ?

Pour celles et ceux qui l'intègrent, le suivi sera plus poussé, plus rythmé et davantage tourné vers l'emploi avec des mises en situation de travail à toutes les étapes du parcours. C'est un vrai changement de culture pour eux mais aussi pour leurs conseiller-ère-s.

Comment l'ALI se met-elle en place ?

Nous sommes actuellement dans une période de transition. En effet, tous les allocataires du RSA suivi-e-s précédemment par le Projet insertion emploi (PIE) ne seront pas accompagné-e-s par l'ALI : selon leur situation, leurs parcours, leurs besoins, certain-e-s sont réorienté-e-s vers Pôle emploi ou le Service social départemental. Nous restons vigilants sur les réorientations pour éviter les ruptures de parcours.



L'ALI en pratique

Les allocataires du RSA suivi-e-s par l'Agence locale d'insertion (ALI) vont bénéficier d'un accompagnement plus rythmé et intensif dans un temps limité à une année, renouvelable une fois. Elles et ils devront :

- > participer à un entretien individuel une fois par mois,
- > prendre part à des ateliers collectifs et actions de remobilisation.

Stages, visites d'entreprises, découvertes de métiers, participation à des chantiers d'insertion leurs seront ainsi proposés dans l'objectif de garder le contact avec le monde du travail. D'où l'intérêt du consortium créé avec les acteur-riche-s économiques et de l'emploi du territoire qui joue ici un rôle essentiel en offrant toutes ces opportunités.



Diorobo, en emploi d'insertion à la cuisine scolaire Maryse Bastié

J'avais un rêve : travailler dans une cantine. Et c'est ce que je fais aujourd'hui ! Le matin, avec les collègues, on installe les tables pour le déjeuner des enfants. Ensuite, on donne un coup de main pour couper le pain, le fromage... Et comme ici la cuisine est faite sur place, j'apprends plein de choses ! Ensuite, on sert les enfants et une fois qu'ils sont partis, on débarrasse et on nettoie tables, chaises, sols. Mes objectifs aujourd'hui ? Trouver un logement et transformer mon contrat d'insertion en un contrat de travail.

Des acteur·rice·s locaux·ales engagé·e·s !

Pour mener à bien leur projet d'Agence locale d'insertion, Romainville et Noisy-le-Sec ont mobilisé les acteur·rice·s de l'emploi de leur territoire respectif et se sont surtout appuyés sur une instance romainvilloise, l'Alliance pour l'inclusion. Créée en mars 2022 par la Municipalité, celle-ci rassemble des institutions, des entreprises, des commerçant·e·s, des associations, des citoyen·ne·s souhaitant œuvrer localement pour l'insertion professionnelle. « En tant que Romainvilloise, j'ai très envie de m'investir pour ma ville. Et en qualité de responsable des Ressources humaines de Sitel France, c'est un plus de participer à l'Alliance et aujourd'hui à l'ALI. », commente Myriam Al Allaoui.

Un panel d'opportunités

L'Alliance pour l'inclusion permet à ses membres de se rencontrer et de créer entre eux des synergies. Aux allocataires du RSA, elle propose un panel d'opportunités très concret pour renouer avec l'emploi et réaliser leur projet professionnel. « Nous avons proposé notre contribution pour animer



Réunion de l'Alliance pour l'inclusion.

des ateliers sur le droit du travail et des salariés, l'élaboration du CV, la préparation d'un entretien... bref, sur tout ce qui relève des ressources humaines. Pour nous, l'ALI représente un moyen de rencontrer des personnes en insertion susceptibles de correspondre aux profils de nos emplois de conseillers clients à distance », poursuit Myriam Al Allaoui. En bref, un pari gagnant pour toutes et tous !



Pierre-Alexandre, allocataire de l'ALI

Je suis suivi depuis septembre par l'antenne de Romainville. Actuellement, je suis en formation de technicien en système et réseaux. On vient de nous présenter l'ALI. Je trouve ça bien. On va être mieux accompagnés et encadrés. Jusqu'alors, j'étais suivi par le Projet insertion emploi. Mon conseiller m'a permis de retrouver confiance en moi et de trouver une formation diplômante. Sans cet accompagnement, je serai encore dans le pétrin. Aujourd'hui, j'ai 26 ans et je sais que je suis dans la bonne direction.

Parole de pro



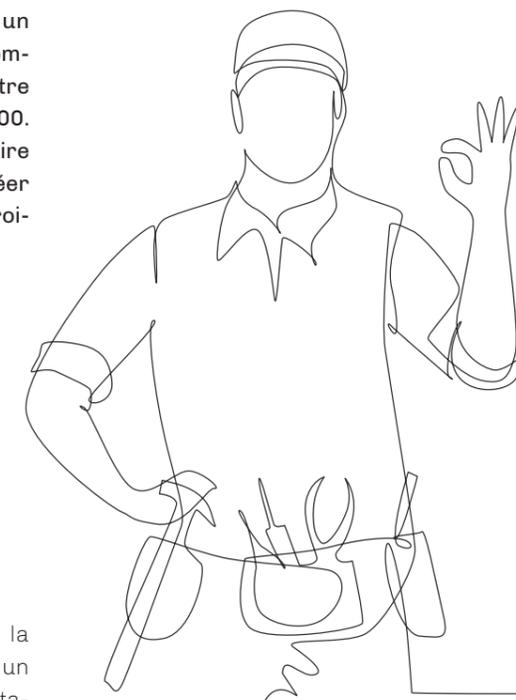
Jean-François Nicolas, conseiller en insertion professionnelle à l'ALI

« Les conseiller·ère·s de l'ALI vont pouvoir proposer un accompagnement plus qualitatif puisque elles-ils accompagneront moins d'allocataires. Jusqu'ici, chacune d'entre nous suivait environ 200 personnes ; nous en suivrons désormais moins de 100. Nous pourrions ainsi mieux adapter le parcours d'insertion de chaque allocataire à son projet professionnel et à sa situation d'ensemble. C'est l'occasion de créer quelque chose de différent, plus ouvert sur l'extérieur, et de travailler plus étroitement avec nos partenaires, notamment les entreprises. »

Bientôt, une Fabrique de l'émancipation

La Fabrique de l'émancipation ? Un tiers lieu dont l'ouverture est prévue l'automne prochain dans le quartier Youri Gagarine. Il réunira les services communaux liés à l'emploi, notamment l'Agence locale d'insertion (ALI) et l'antenne de la Mission locale de Romainville. On y trouvera aussi une plateforme du numérique et un Fab Lab animés par l'association LePoleS. Totalement dédié à l'inclusion professionnelle, à la fois tournée vers les demandeur·euse·s d'emploi et ouverte

aux employeur·euse·s locaux·ales, la Fabrique de l'émancipation sera un lieu d'innovation et d'expérimentation de nouvelles initiatives en matière d'inclusion professionnelle. Comme le dispositif Premières Heures, projet que la Ville souhaiterait développer. Destiné aux publics les plus éloignés de l'emploi, il leur permettra de remettre progressivement le pied à l'étrier en travaillant quelques heures par semaine et en augmentant peu à peu leur temps de travail.



Fatiha, allocataire de l'ALI

Mon accompagnement à Romainville a débuté en 2020 par une remise à niveau en français. Ensuite, j'ai passé mon CAP petite enfance que j'ai décroché en juin dernier. Depuis, j'ai effectué quelques remplacements. Là, je reprends les cours de conduite pour élargir le périmètre de ma recherche d'emploi. Cet accompagnement m'a redonné confiance en moi. Au départ, je ne savais pas quoi faire. Maintenant, je sais : j'aimerais devenir ATSEM.

Vers le label TZCLD

Le Territoire zéro chômeurs longue durée (TZCLD) est un autre des projets portés par les Villes de Romainville et Noisy-le-Sec mais aussi Montreuil. Il est piloté par Est Ensemble. À Romainville, un diagnostic a été engagé l'été dernier dans le quartier des Trois-Communes. L'idée : créer de nouvelles activités à partir des besoins du quartier et des compétences des habitant·e·s au chômage depuis plus d'un an. On l'aura compris : les actions menées en faveur de l'insertion professionnelle se multiplient selon un même objectif : le retour à l'emploi de toutes et tous !



PLUi : des améliorations pour notre cadre de vie

Le Plan local d'urbanisme intercommunal va connaître une deuxième modification. Du 20 février au 22 mars, participez à l'enquête publique et contribuez ainsi à des évolutions concrètes pour notre ville.

Répondre au défi climatique, poursuivre la transition énergétique, améliorer la qualité de l'habitat, maintenir la dynamique économique, préserver la cohérence urbaine : tels sont les objectifs du projet de modification n°2 du Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) porté par Est Ensemble. S'agissant de Romainville, ces grands axes se traduiront par :

- la création d'alignements d'arbres et leur protection,
- l'intégration de la dernière réglementation environnementale (RE 2020) pour les nouvelles constructions,
- la spécialisation des principales

polarités commerciales vers des activités de restauration/artisanat et de commerce de détail,

• la mise en place de limites à la densification du tissu pavillonnaire. C'est donc sur ces sujets que vous êtes invité-e-s à vous prononcer lors de l'enquête publique organisée par Est Ensemble qui démarre le 20 février.

La suite d'une première modification

Mis en place en février 2020, ce PLUi a connu une première modification approuvée par le Conseil territorial

d'Est Ensemble en mai 2022. En effet, tout PLUi est amené à évoluer. Parmi les amendements retenus l'année dernière pour Romainville, citons par exemple :

- la réduction des hauteurs des constructions autorisées,
- le calcul des espaces plantés à partir de 30 cm de terre, pour une meilleure qualité environnementale,
- la création de cinq nouveaux espaces paysagers protégés,
- la modification des règles de distances entre bâtiments pour favoriser l'entrée de lumière dans les logements.

Donnez votre avis !

Afin que vous puissiez vous informer précisément sur ce projet de modification et apporter votre avis sur ces changements pour Romainville, une enquête publique aura lieu pendant un mois, du 20 février au 22 mars. Tous les documents seront consultables à l'Hôtel de Ville, aux horaires d'ouverture.

Les documents de l'enquête publique sont consultables sur : <http://modification-2-plui-est-ensemble.enquetepublique.net>



Qu'est-ce qu'une enquête publique ?

Lorsqu'une collectivité territoriale conduit un projet susceptible d'entraîner des conséquences pour la propriété privée, la population et/ou l'environnement, tout-e citoyen-ne doit pouvoir en prendre connaissance et exprimer son avis si elle-il le souhaite. Cette procédure est obligatoire et réglementée. Son organisation débute par la rédaction d'un dossier consultable par tout-e-s. Il réunit l'ensemble des éléments nécessaires à la bonne compréhension du projet.

Différents moyens et outils permettent aux citoyen-ne-s d'y contribuer.

Elles-ils peuvent :

- consulter le dossier en mairie pendant toute la durée de l'enquête,
- annoter le registre prévu à cet effet,
- faire part au commissaire-enquêteur de leurs observations sous format électronique sur le registre dématérialisé dédié à l'enquête publique à l'adresse suivante : <http://modification-2-plui-est-ensemble.enquetepublique.net>

Ou par courriel à :

modification-2-plui-est-ensemble@enquetepublique.net

Ou en les adressant par écrit à :

Monsieur Mériel DECIMUS, Commissaire enquêteur – Projet de modification n°2 du PLUi d'Est Ensemble
Établissement public territorial
Est Ensemble
100, avenue Gaston Roussel
93230 Romainville.

L'accès au registre électronique et aux adresses courriel sera ouvert du 20 février à 8h30 au 22 mars 2023 à 17h.

Une permanence aura lieu le 1^{er} mars de 14h à 17h au service Urbanisme, situé 15, rue Carnot.

L'enquête publique est la seule procédure qui sollicite l'avis pertinent et motivé d'un commissaire enquêteur, tiers indépendant désigné par la préfecture. À la clôture de l'enquête, celui-ci dispose de 30 jours pour remettre son rapport, qui est ensuite rendu public et constitue une aide à la décision permettant d'établir si le projet pourra aboutir.

Un règlement adapté aux enjeux du territoire

Il s'appelait d'abord Plan d'occupation des sols (POS). Puis ce document référent en matière d'aménagement et d'utilisation des sols est devenu, à partir de fin 2000, le Plan local d'urbanisme (PLU). Enfin, depuis le 27 mars 2020, le Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) d'Est Ensemble remplace les Plans locaux d'urbanisme des 9 communes de son territoire, à savoir : Romainville, Bagnolet, Bobigny, Bondy, Le Pré Saint-Gervais, Les Lilas, Montreuil, Noisy-le-Sec, Pantin.

Mais concrètement, à quoi sert ce PLUi ? Ce document régit le territoire des neuf communes dans un objectif de cohérence et de mutualisation des moyens. Il fixe les orientations stratégiques en matière d'équipements publics (emplacement d'une école...), d'habitat (constructibilité des terrains, type de logements...), de déplacements (pistes cyclables, transports publics...), d'espaces verts

et publics, de commerces et d'activités économiques.

Construire un territoire harmonieux et attractif

Est Ensemble a ainsi élaboré son PLUi pour définir son développement dans l'objectif de construire un territoire harmonieux et attractif, à la fois en s'affranchissant des limites entre communes et en tenant compte des spécificités de chacune.

Un de ses principes fondateurs ? S'inscrire en responsabilité face au défi du dérèglement climatique et de la protection de l'environnement.

Malgré sa complexité et sa technicité, un PLUi n'est jamais figé pour toujours. Parce que notre territoire est composé de quartiers et de grands secteurs qui évoluent constamment, ce document est régulièrement amené à s'adapter.

Kelbongoo : des champs à l'assiette!

«C'est le week-end, les gens prennent le temps de discuter. Ici, à Romainville, les habitant-e-s sont sympas», commente Florent, 34 ans, chargé de distribution chez Kelbongoo, en remettant un panier de légumes d'hiver à une Romainvilloise. Kelbongoo est une entreprise d'économie sociale et solidaire créée en 2013 avec un double objectif : proposer aux consommateur-ric-e-s des produits locaux et paysans de qualité à des prix accessibles tout en assurant une juste rémunération à 102 producteur-ric-e-s (70% du prix de vente au lieu des 20% en moyenne dans la grande distribution). Comment fonctionne Kelbongoo? On choisit en ligne ses produits frais (fruits, légumes, viande, fromages, boissons...) «dont la provenance n'excède pas 250 km de chez vous», souligne Florent. Les commandes sont ensuite préparées et mises à disposition dans l'un des points de livraison de l'entreprise à Paris et en Seine-Saint-Denis.

Fin 2020 : tout commence!

Pendant le confinement, de nombreux-ses Romainvillois-es souhaitent s'approvisionner en produits frais et circuit court. Pour répondre à leurs attentes, Kelbongoo a décidé de créer un point de distribution place de la Laïcité le samedi de 10h à 12h. Et ça marche fort! Avec 60 commandes hebdomadaires d'une valeur comprise entre 25 et 100 euros, une deuxième distribution devrait se tenir prochainement tous les mardis de 17h à 19h. Autre nouveauté : depuis septembre dernier, le délai de commande a été raccourci! Désormais,



Des produits frais locaux commandés en quelques clics et livrés chaque semaine à Romainville.

vous pouvez faire votre marché en ligne jusqu'à la veille de la distribution 11h! Régine, 66 ans, s'approvisionne depuis un an chez Kelbongoo. «C'est à côté de chez moi et, par rapport aux AMAP, je peux choisir ce que je commande. Bref, je mange local, en circuit court et je connais les producteurs.»

Informations et inscription :
kelbongoo.com

Les Petits Frères des Pauvres à Romainville

L'association s'est implantée dans notre ville en septembre dernier pour proposer un accompagnement aux personnes âgées et isolées. L'équipe, composée de cinq bénévoles, tisse des partenariats avec plusieurs institutions, comme la Maison des retraité-e-s où elle se réunit tous les mois, et l'Ephad des Quatre Saisons.

Pour 2023, l'association affiche de nombreux projets : réaliser une exposition de portraits de retraité-e-s, participer à la Semaine Bleue... Pour mener à bien ces actions, elle recherche activement des bénévoles!

Vous souhaitez rejoindre Les Petits Frères des Pauvres? Contactez Justine Armstrong au 06 88 79 66 48

Retour en images



Sports pour tou-te-s!

Jedi 5 janvier : Réduire les inégalités dans la pratique sportive, c'est l'objectif de la charte Égalité Sport santé signée par François Dechy, Maire de Romainville et des dirigeant-e-s d'associations sportives romainvilloises.



Cuisine 100% bio + 100% faite maison!



Mardi 10 janvier : Les écoliers du groupe scolaire Maryse Bastié ont savouré leur premier repas 100% bio et 100% fait maison! Cette nouvelle cuisine est la première étape du projet de transformation de la restauration scolaire à Romainville!

Retour en images



**Très belle fête
du Nouvel An Berbère**

Vendredi 13 janvier : Concert, danses, chorale, défilé de robes traditionnelles, artisanat... la première édition du Nouvel An Berbère proposée au Pavillon par l'association Franco-Kabyle de Romainville, en partenariat avec la Ville, a été un très beau succès!



**Succès des Nuits
de la lecture**



20 et 21 janvier : Histoires de loups, de sorcières maléfiques, contes magiques... et bien sûr la Grande dictée de Rachid Santaki (notre photo) nous on fait partager le goût des mots et de la lecture à la médiathèque et au Pavillon.



**Écrans
en famille**

Samedi 14 janvier : Parents et enfants ont réfléchi en famille sur leurs pratiques des écrans et en ont profité pour découvrir quelques astuces et jeux sur tablette lors d'une rencontre animée par Laure Deschamps à la médiathèque Romain Rolland.



**Hommage
au convoi des 31 000**



Dimanche 22 janvier : Les Villes de Romainville et des Lilas, l'association « Mémoire vive des convois des 45000 et des 31000 d'Auschwitz-Birkenau » et les associations d'anciens combattants ont participé à la commémoration du 80^e anniversaire du départ du convoi des 31000.



**Banquets
des seniors**



Du 25 au 27 janvier : Bonne humeur, danse et menu de fête étaient au programme au gymnase Alice Milliat qui accueillait les traditionnels banquets des seniors. Le Maire, François Dechy, son adjointe aux Retraité-e-s et Solidarités, Sofia Dauvergne, et de nombreux-ses élu-e-s sont venu-e-s partager ces moments chaleureux avec les seniors.



**Assemblée
des commerçant-e-s**

Lundi 23 janvier : C'était la première à l'Hôtel de Ville ! Objectif de cette instance participative, mise en place par la Municipalité : co-construire les actions publiques concernant le commerce local avec les commerçant-e-s romainvillois-es.



Permanences juridiques : rendez-vous au Centre social Marcel Cachin

C'est provisoire ! Pendant les travaux de modernisation de l'accueil de l'Hôtel de Ville, les permanences juridiques sont ouvertes aux Romainvillois-es mais sont déplacées au centre social Marcel Cachin, situé 30, rue de la Résistance. Leurs dates et horaires sont inchangés : le premier et le troisième lundi du mois de 9h30 à 11h30.

Les inscriptions, obligatoires, sont toujours à faire à l'Hôtel de Ville, auprès des agent-e-s de l'accueil provisoire.

Recyclez vos encombrants !

Est Ensemble est chargé de la collecte des encombrants.

Déchets acceptés : mobilier, revêtement de sol, gros cartons pliés, literie, ferraille, planches en bois.

Tous les autres déchets (électroménager, appareils électriques, déchets de travaux, toxiques et végétaux...) peuvent être déposés à la déchèterie de Romainville où ils seront valorisés et recyclés : 62, rue Anatole France.

(Présentez-vous munis d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois et d'une pièce d'identité).

Infos déchets : 0 805 055 055
geodechets.fr

Fermeture du boulevard Henri Barbusse

Le prolongement du tramway avance ! Depuis le mois dernier, des chantiers sont installés boulevard Henri Barbusse. Ils consistent à coordonner des travaux de la plateforme, du réseau d'alimentation de la ligne du T1 et de la station située au niveau du collège Gustave Coubert ainsi que des aménagements de l'espace public avec, notamment, les premières plantations d'arbres. Ces travaux entraînent la fermeture du boulevard Henri Barbusse modifiant nos circulations et nos habitudes :

Jusqu'en octobre 2023 entre la place Carnot et la rue Jean Jaurès :

> Circulation interdite aux véhicules, sauf des riverain-e-s ;



> Le passage Brazza et de la villa Brazza sont accessibles respectivement par la rue Jean Jaurès et l'avenue Pierre Kérautret ;

> Un cheminement pour les piéton-ne-s est installé avenue Henri Barbusse ;

> Des points de collecte d'ordures ménagères sont installés pour permettre le ramassage des déchets.

Jusqu'en juillet 2024 entre la rue Jean Jaurès et la rue Marcel Ethis

> La desserte des riverain-e-s résidant côté impair, entre les numéros 53 et 129, est interdite du lundi au vendredi de 8h à 17h ;

> Les accès riverains sont restitués le soir et le week-end. Ils s'effectuent exclusivement sur une voie à double sens avec des espaces aménagés pour permettre les croisements ;

> Des points de collectes d'ordures ménagères sont installés rue Benfleet et à hauteur du 115 boulevard Henri Barbusse pour maintenir le service de ramassage des déchets ;

> Un cheminement piéton est maintenu ;

> La rue des Mares est coupée de part et d'autre du boulevard. Elle reste accessible par la rue Pasteur ou la rue Jean Jaurès ;

> La rue Joliot Curie est mise en impasse ;

> Des places « dépose minute » sont créées au niveau de la rue des Mares, principalement à destination de la crèche.

Plus d'informations :

Bertrand, agent de proximité au
06 14 30 94 09 /
bertrand@1bobigny-valdefontenay.fr

Tout savoir sur le projet du T1 :
t1bobigny-valdefontenay.fr



Balade thermique à Romainville !

Découvrez la face cachée des façades romainvilloises en participant **mercredi 15 février à 18h30** à une balade thermique organisée par la Ville et l'ALEC-MVE (Agence locale de l'énergie et du climat – Maîtrisez votre énergie). Le conseiller France Renov' vous donne rendez-vous place de la Laïcité devant l'Hôtel de Ville. Armé d'une caméra thermique, il vous dévoilera les secrets des façades des immeubles et des maisons : ponts thermiques, défauts

d'isolation, fuites d'air... tout vous sera expliqué !

La balade se terminera par un échange à l'Hôtel de Ville. Alors, préparez vos questions, l'expert y répondra !

Gratuit sur inscription (attention nombre de place limité) :
<https://forms.gle/5K1qZ4EML4ppjnUz5>
Informations :
inforeno@agence-mve.org

Les clés d'une rénovation énergétique réussie !

Vous souhaitez rénover votre maison ou votre micro-copropriété ? Réduire vos factures de chauffage et valoriser votre bien ? Venez découvrir les étapes d'une rénovation énergétique et les aides pour financer vos travaux lors d'une conférence **jeudi 9 mars à 18h30 à l'Hôtel de Ville**. Organisée par la Ville de Romainville et l'ALEC-MVE cette réunion « Info Réno » portera sur le thème : « Les clés d'une rénovation énergétique réussie en habitat individuel et micro-collectif ».

Propriétaires habitant ou louant votre logement, cette réunion est faite pour

vous ! Les professionnels du bâtiment qui souhaitent s'informer sur les avantages de Pass'Réno Habitat pour leur activité, sont également les bienvenus !

Un expert de l'ALEC-MVE, conseiller France Renov', répondra à vos questions en direct !

Gratuit sur inscription (attention nombre de places limité) :
<https://forms.gle/4KvA47APHJghQC3j9>

Informations :
inforeno@agence-mve.org

Permanence Info-énergie

Envie de faire baisser vos factures énergétiques ? Besoin de renseignements sur les matériaux et les techniques de rénovation ? Rencontrez gratuitement un conseiller France Renov' de l'ALEC-MVE et posez-lui vos questions en entretien particulier. Il fera le point avec vous sur vos devis, vos factures et les aides financières adaptées à votre situation !

Prochaines permanences ouvertes à tou-te-s les Romainvillois-es :
Samedi 11 février au centre social Jacques Brel et samedi 18 mars au centre social Nelson Mandela.

Réserver votre date :
01 42 87 99 44 ou
contact@agence-mve.org



État civil

NAISSANCES

STEFENELLO Stella, née le 29/07/2022
BRUNEAU Louise, née le 03/12/2022
N'GORAN Orlane, née le 11/12/22
EUZEN BURGUIN Malo, né le 22/12/22

DÉCÈS

COHEN Jacob, le 12/12/22
MARK Zoé, le 13/12/22
FAZLIJI Bilal, le 16/12/22
PFHURTER Franck, le 17/12/22
HIDALGO Bernardo, le 18/12/22
CHEVIGNON Chantal, le 20/12/22
SCHWACHTGEN René, le 20/12/22
LAIR-LACHAPPELLE Jacques, le 20/12/22
DAURON Jacques, le 22/12/22
AZOUN Fatima, veuve FIROUD, le 31/12/22
JULIEN Corinne, le 01/01/23
PRUNIER Martine veuve LE BELLEC, le 03/01/23

Pharmacie de garde

Pharmacie MAAREK
26 rue de Paris - 93100 Montreuil
01 42 87 77 37
OUVERTE 24 HEURES/24 - 7 JOURS/7

Urgences médicales

De 19h15 à 8h du matin, dimanches et jours fériés:
01 48 32 15 15
Samu: 15
Centre antipoison: 01 40 37 04 04
Centre hospitalier intercommunal
André-Grégoire: 01 49 20 30 40
Ambulances, hôpitaux de Paris 24h/24:
01 43 78 26 26
Ambulances Romainville: 01 48 57 75 05
SOS Médecins: 01 47 07 77 77
Urgences Clinique Floréal 24h/24:
01 48 97 73 00
SOS Mains: 01 48 97 72 08

Hôtel de Ville - Place de la Laïcité

Services municipaux: 01 49 15 55 00
du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
Guichet unique
et Direction des affaires générales
du lundi au vendredi de 8h30 à 11h45
et de 13h30 à 16h45
tous les samedis matin
de 9h à 11h45
01 49 15 55 00
affaires.generales@ville-romainville.fr

Téléphones utiles

Centre administratif Carnot
Services techniques:
01 49 20 93 55 ou 01 49 20 93 58
Aménagement-urbanisme:
01 49 20 93 60
Pompiers: 18 ou 01 42 87 00 02
Gendarmerie: 01 41 83 67 00
Commissariat: 17 ou 01 41 83 67 00
Police municipale: 01 49 20 93 93
Seine-Saint-Denis habitat: 01 48 96 52 00
Préfecture: 01 41 60 60 60
Conseil départemental: 01 43 93 93 93

Permanences

Permanence d'avocat
Les 1^{er} et 3^e lundis de chaque mois
de 9h30 à 11h30, sur RDV (1 semaine avant)
Salle des permanences de l'Hôtel de Ville:
01 49 15 55 00

Écrivain public
Centre social Jacques Brel: 01 49 15 55 39
Jeudi (pendant et hors vacances scolaires),
9h30-12h, sur RDV
Centre social Marcel Cachin: 01 71 86 60 40
Vendredi, 14h-17h, sur RDV
Centre social Nelson Mandela: 01 49 20 93 67
Mardi, 14h-17h, sur RDV

Prenez rendez-vous avec un-e élu-e
au 01 49 15 55 00

Zone bleue : mode d'emploi



À quoi sert-elle ?

Elle permet de réguler le stationnement par la rotation des véhicules et d'améliorer ainsi la tranquillité des habitant-e-s.

Comment la repérer ?

Grâce au marquage au sol de couleur bleue et aux panneaux de signalisation.

Quelles modalités pour y stationner ?

Vous devez apposer votre disque bleu pour indiquer votre heure d'arrivée. Le temps de stationnement est limité à 1h30, entre 9h et 19h, tous les jours de la semaine, y compris les jours

fériés. Passé ce délai, vous encourez une amende de 35€.

Et si je suis riverain-e dans une zone bleue ?

Un macaron gratuit peut vous être délivré par la Police municipale. Il vous permet de stationner sans limitation de temps dans votre secteur d'habitation (sans toutefois excéder 7 jours consécutifs sur un même emplacement).

Comment obtenir mon macaron ?

Présentez-vous au poste de la Police municipale muni des documents suivants (originaux) :
> justificatif de domicile ;
> pièce d'identité en cours de validité ;
> certificat d'immatriculation de votre véhicule.

Informations : Police municipale
25 avenue Paul Vaillant-Couturier
01 49 20 93 93

Horaires : Du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

20 000 arbres d'ici à 2026 !

Favoriser la biodiversité, améliorer la qualité de l'air, renforcer la végétalisation dans les espaces publics: tels sont les objectifs de la politique menée par la Ville de Romainville. Et, bonne nouvelle, le plan 20 000 arbres pour le climat d'ici à 2026, lancé par Est Ensemble, s'y inscrit à 100%. Il

est déployé depuis le début de l'année sur l'ensemble des neuf villes du territoire. Le 17 janvier, à Romainville, un premier arbre a été planté dans le quartier Marcel Cachin en présence du Maire François Dechy, du Président d'Est Ensemble, Patrick Bessac et de plusieurs élu-e-s romainvillois-es.



Le Maire, les Maires-adjointes et les Maires-adjoints



François DECHY
Maire de Romainville
Conseiller territorial d'Est Ensemble
Conseiller métropolitain délégué au Développement de l'Offre d'Insertion et à la Création de l'Observatoire Métropolitain de l'Insertion



Samira AÏT BENNOUR
Première Maire-adjointe
Égalité territoriale
Démocratie participative
Habitat
Salubrité publique



Hakim SAIDJ
Maire-adjoint
Tranquillité publique
Prévention
Propreté
Lien intergénérationnel



Sofia DAUVERGNE
Maire-adjointe
Action sociale
Santé
Solidarités
Retraités



Vincent PRUVOST
Maire-adjoint
Urbanisme
Aménagement - Mobilités
Lutte contre les pollutions
Conseiller territorial d'Est Ensemble



Élodie GIRARDET
Maire-adjointe
Petite enfance, Éducation
Affaires scolaires
Conseillère départementale déléguée au Programme Éducatif



Marc ELFASSY
Maire-adjoint
Transition Écologique



Tuyet-Vân PHAM
Maire-adjointe
Culture
Fêtes
Vie associative



Mathieu LANGLOIS
Maire-adjoint
Vie économique locale
Commerces, Entrepreneuriat
Économie Sociale et Solidaire
Innovation - Emploi



Pilar SERRA
Maire-adjointe
Finances
Budget climat
Évaluation de l'impact des politiques publiques



Tony LAÏDI
Maire-adjoint
Épanouissement et réussite de la jeunesse
Sports

L'ÉQUIPE MUNICIPALE

Les Conseillères municipales et Conseillers municipaux avec délégation



Nader BEYK
Conseiller municipal délégué
Ressources Humaines
Dialogue social



MARIANNE CAMARA
Conseillère municipale déléguée
Éducation à l'Environnement
Mission Zéro Déchet



CORALIE LEFEBVRE
Conseillère municipale déléguée
Lutte contre les discriminations
Droits des femmes
Accessibilité
Handicap



LENNIC NICOLLE
Conseiller municipal délégué
Coopération décentralisée
Europe
International

Les Conseillères municipales et Conseillers municipaux avec mission



Yvon LEJEUNE
Conseiller municipal
Relations Police/Justice
Transparence de la vie publique



Issam SAHILI
Conseillère municipale
Soutien à la parentalité



Brigitte MORANNE
Conseillère municipale
Santé
Conseillère territoriale d'Est Ensemble
Handicap



Nathalie GAUMONDY
Conseillère municipale
Place de l'animal dans la ville



Stéphane DUPRÉ
Conseiller municipal
Démocratie alimentaire



DENIS MOREAU SEVIN
Conseiller municipal
Économie en transition
Mobilités durables



MARIE-CHRISTINE POUSSIN
Conseillère municipale
Écologie urbaine



JULIE LEFEBVRE
Conseillère municipale
Biodiversité
Première Vice-Présidente du Conseil territorial d'Est Ensemble. - Développement économique, Emploi et Insertion



ÉLODIE CASANOVA
Conseillère municipale
Épanouissement de l'enfant



MANUEL MARQUES
Conseiller municipal
Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024
Entrepreneuriat



MAGALIE PILLAL
Conseillère municipale



KEVIN COHEN
Conseiller municipal
Mémoire
Anciens combattants
Lien intergénérationnel

Les Conseillers municipaux et les Conseillères municipales de l'opposition



DAOUDA GORY
Conseiller municipal
Parti Socialiste
Conseiller territorial d'Est Ensemble



SORAYA JEBARI
Conseillère municipale
Parti Socialiste



BRUNO LOTTI
Conseiller municipal
Parti Socialiste



TASSADIT CHERGOU
Conseillère municipale
Parti Socialiste



STÉPHANE WEISBERG
Conseiller municipal
Président de la Commission des finances
Romainville Écologie



ISABELLE MICHELOT
Conseillère municipale
Romainville Écologie



ALI KISSI
Conseiller municipal
Parti Socialiste



Diaryatou BAH
Conseillère municipale
Non inscrite

Groupes constitués au sein du Conseil municipal

Pour la majorité

Groupe Citoyen, écologiste et solidaire
Autrement, EELV, Générations

Samira Aït Bennour,
Magalie Pillal
Nader Beyk,
Marianne Camara,
Élodie Casanova,
Kévin Cohen,
François Dechy,
Marc Elfassy,
Élodie Girardet,
Mathieu Langlois,
Julie Lefebvre,
Coralie Lefebvre,
Yvon Lejeune,
Manuel Marques,
Lennie Nicolle,
Tuyet-Vân Pham,
Marie-Christine Poussin,
Hakim Saidj

Groupe Communiste, anticapitaliste et citoyens

Sofia Dauvergne,
Stéphane Dupré,
Tony Laïdi,
Brigitte Moranne,
Issam Sahili

Groupe Les citoyens / habitants engagés non-encartés

Denis Moreau-Sevin,
Vincent Pruvost

Groupe France Insoumise de Romainville

Nathalie Gaumondy,
Pilar Serra

Pour l'opposition :

Groupe Parti Socialiste Intergroupe - Romainville Unie

Tassadit Chergou,
Daouda Gory,
Soraya Jebari,
Ali Kissi,
Bruno Lotti

Groupe Romainville Écologie Intergroupe - Romainville Unie

Isabelle Michelot,
Stéphane Weisselberg

LA PAROLE AUX ÉLU·E·S DE L'OPPOSITION

Nos retraites !

Contre l'avis des organisations syndicales, et malgré l'opposition des Français, le Gouvernement s'obstine à reculer l'âge légal de la retraite à 64 ans. Nous nous opposons à une réforme brutale qui va pénaliser en priorité celles et ceux qui ont commencé à travailler tôt.

Elle frappera massivement aussi celles et ceux qui pourraient justifier de toutes leurs annuités nécessaires à 62 ou 63 ans mais qui devront continuer de travailler une voire deux années supplémentaires.

Le Gouvernement continue de refuser de réintégrer les critères de pénibilité qu'il a retirés en 2017 du Compte professionnel de prévention, privant ainsi des millions de salariés de points nécessaires pour partir plus tôt. Pourtant, plus de 13 millions de salariés sont exposés à des facteurs de pénibilité et plus de 100 000 partent plus tôt chaque année pour cause d'incapacité ou d'inaptitude.

Alors que la viabilité de notre système de retraite par répartition n'est pas menacée, aucune urgence n'impose de repousser l'âge légal de départ à la retraite.

Le Parti socialiste sera aux côtés des forces syndicales et des partis de gauche dans la rue pour mener la bataille contre le recul de l'âge de la retraite à 64 ans, contre la réforme marquée par l'injustice et la régression sociale.

Groupe Parti Socialiste
@Facebook/PS Romainville

Un audit pour rien !?

Nous allons donc voir ce qu'on allait voir. C'était par ces mots que pendant la campagne électorale de 2020, puis un an après son élection, la majorité municipale promettait à ses électeurs-riche-s, comme aux élu-e-s sortant-e-s des révélations fracassantes sur la gestion précédente! Un audit financier dont on ne connaît toujours pas le coût fut donc commandé au cabinet «Ressources consultants finances» en juillet 2021 et il a fallu attendre novembre 2022 pour en obtenir les conclusions malgré nos très nombreuses relances. À la lecture de l'analyse rétrospective du budget principal sur la période 2014/2020, nous comprenons la raison de ce silence et, à certains égards, pourquoi le maire de Romainville nous refusa l'inscription de ce dossier à l'ordre du jour du dernier conseil municipal de 2022. C'est certainement cela «la politique autrement» tant vantée par l'actuelle majorité, c'est certainement cela une nouvelle éthique en politique!

Le bilan décrit en termes particulièrement flatteurs –ce qui est rare pour un cabinet– la gestion de l'équipe antérieure. En résumé, l'excédent brut se stabilise durant la période à 11 millions d'euros soit 333 euros par habitant comparé à la moyenne de 191 euros parmi les communes d'Île-de-France. L'épargne nette est de 189 euros par habitant, soit 107% de plus que la moyenne avec un taux d'épargne brute de 18% au-dessus du niveau optimum (15%). L'endettement est autour de 42 millions d'euros (avec une pointe, certes élevée, à 50 millions, mais le délai de désendettement est en dessous du seuil d'alerte et même très loin puisqu'il se stabilise autour de 4,8 en 2020). Nous citons le rapport «le niveau d'endettement n'entraîne pas de risque pour la solvabilité pluriannuelle».

Nous tenons ce document (commande publique financée par les contribuables Romainvillois) à disposition de tous.

Groupe Romainville Écologie

LA PAROLE AUX ÉLU·E·S DE LA MAJORITÉ

Défendre les retraites et repenser le travail

La retraite —en bonne santé!—, pour profiter de la vie, de ses proches, de son temps libre est un droit. Un droit conquis il y a des décennies, comme notre système de protection sociale, dont la vision ne peut être purement comptable. C'est ce qui mobilise les différentes générations qui se rejoignent dans ce combat.

La société que nous défendons est celle du temps libéré et du travail qui ait du sens, avec des temps de vie active et de retraite pour les loisirs, mais aussi l'engagement pour soi et les autres.

Ce choix d'activités que le système marchand ne veut pas valoriser, ou qui ne sont pas assez «rentables» financièrement à ses yeux quoiqu'«utiles» à l'ensemble de la société, sont des contributions irremplaçables pour permettre une société plus solidaire, qui s'engage dans la voie de la transformation écologique.

Les femmes qui se sont arrêtées pour leurs enfants sont les grandes perdantes de cette réforme, de plus en plus de personnes sont «uberisées», passant d'un statut à un autre (CDD, TPE, indépendants), de nombreuses personnes s'épuisent dans des métiers pénibles, à des cadences devenues infernales, car de plus en plus automatisées et surveillées... Il est nécessaire d'articuler une réforme avec une réflexion sur ce qu'est le travail et ce qu'il sera demain.

Il s'agit de penser un système qui protège et forme tout au long de la vie active, qui allège les temps de présence et les charges pour les métiers les plus durs, à fortiori en fin de carrière, qui valorise l'expérience des seniors et garantit leur maintien dans la vie active ainsi que leur rôle de transmission ou de mentorat auprès des plus jeunes.

Défendons les conquêtes sociales et luttons pour garder vivant un système social juste et tourné vers l'avenir!

Groupe Citoyen, écologiste et solidaire

Lutter contre la réforme Macron des retraites c'est choisir l'avenir.

Le Gouvernement d'Emmanuel Macron par l'intermédiaire de la première ministre Élisabeth Borne a annoncé 10 janvier 2023 une nouvelle réforme des retraites avec un allongement de l'ouverture des droits à 64 ans pour l'ensemble des salariés. Nous nous opposons totalement à cette réforme injuste et inefficace, rejetée par une majorité de Français et toutes les organisations syndicales de salariés. Le conflit est majeur et l'enjeu aussi.

Il n'y a pourtant aucune nécessité économique à cette réforme. Contrairement à ce qu'affirme le Gouvernement, il n'y a pas de menace de déficit insurmontable de notre système de retraite. Mais à l'arrivée, pour des millions de personnes, c'est l'impossibilité de vivre sa retraite.

Ensemble, nous défendons notre système de retraite par répartition. La retraite comme «une nouvelle étape de la vie» assurait Ambroise Croizat, le ministre communiste père de la Sécurité Sociale. Ce postulat de départ est une évolution sociétale. S'inscrire dans une ambition de civilisation qui pose la retraite comme un temps de vie libéré, des contingences de l'emploi, délestés des cadences, du rendement et du résultat.

Dans ce cadre, nous appelons tous les Romainvillois.es à se mobiliser massivement avec l'ensemble des syndicats et à soutenir toutes les initiatives locales ou nationales contre cette réforme irresponsable, injuste et inégalitaire.

Groupe Communiste, anticapitaliste et citoyens

Tri des biodéchets, Encore une obligation sans moyens.

Au 1^{er} janvier 2024, toutes les villes devront assurer l'accès à une collecte des biodéchets à leurs habitants. C'est l'article L541-21-1 du code de l'environnement, introduit par la loi du 10 février 2020.

Dans le cadre de la collecte des déchets, c'est l'application du tri à la source. Une poubelle supplémentaire arrivera dans les foyers romainvillois et tous les logements de France.

L'esprit de la loi sur le tri des déchets organiques à incinérer est la réduction des émissions de CO2 ainsi qu'une maîtrise des coûts énergétiques. C'est une bonne chose. Cependant, les villes n'ont plus la compétence déchets depuis la *Nouvelle Organisation Territoriale de la République*, dit loi NOTRe de 2015.

Pour la ville de Romainville, c'est l'institution territoriale Est Ensemble qui a la compétence. La collecte et le traitement des déchets est d'ailleurs la 2^{de} ligne du budget annuel d'Est Ensemble, financée par la *Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères*, TEOM, taxe annexe à la taxe foncière. Comment Est Ensemble va assumer la qualité de cette nouvelle obligation? Notre cher, (très cher), Président a-t-il prévu davantage de moyens pour cette nouvelle obligation?

FAIRE PLUS AVEC MOINS ?!
À vouloir faire plus avec moins, on asphyxie l'hôpital public.
À vouloir faire plus avec moins, on tue le système des retraites.
À vouloir faire plus avec moins, on paupérise les communes et leurs habitants.

Oui.
C'est vous qui mettez la main à la poche.
Encore.
À vouloir plus avec moins, on fabrique des sans-dents, des sans-culottes.

Travaillons ce qui nous rassemble.

Groupe Les citoyens / habitants engagés non-encartés

Retraites : une contre-réforme qui «écrase et méprise les femmes» !

Le 19 janvier dernier, plus de 2 millions de personnes manifestaient dans la rue pour dire non à la contre-réforme des retraites de Macron! Les femmes y étaient très présentes!

Si cette contre-réforme est considérée par la Première ministre Élisabeth Borne comme «bénéfique pour les femmes», la réalité est tout autre. Les femmes touchent actuellement 40 % de cotisation en moins que les hommes. La pension moyenne des hommes retraités est de 1 947 euros contre 1 399 euros pour les femmes.

L'allongement de la durée de cotisation à 43 annuités va impacter directement les personnes ayant des carrières courtes et hachées, qui sont majoritairement des femmes. De nombreuses femmes qui ne parviennent pas à avoir une carrière complète ne pourront donc pas percevoir les fameux 1 200 euros par mois mis en avant par le Gouvernement, elles toucheront bien moins!

Enfin, l'âge de départ à la retraite sans décote restera fixé à 67 ans et continuera à concerner bien plus de femmes que d'hommes (19 % des femmes contre 10% des hommes).

L'Observatoire des inégalités pointe que 15 % des mères actives sont victimes de bas salaires, de temps partiels contraints, morcelés et peu rémunérés et vivent sous le seuil de pauvreté. Sans oublier que même si une femme réussit à avoir un poste équivalent à celui d'un homme, les femmes sont 16,8 % moins payées que ces derniers. La pauvreté des femmes et des retraitées va continuer à s'aggraver.

Bref comme le déplore si bien la députée France insoumise Rachel Keke: «Je ne comprends pas pourquoi à chaque fois que le gouvernement tente une réforme des retraites, il ne pense pas aux femmes.» «Cette réforme écrase les femmes, méprise les femmes.»

Groupe France Insoumise de Romainville

Logement abordable

réunion d'information #2

**Vous êtes Romainvillois·e
et salarié·e du secteur privé ?**

Découvrez le programme d'Action logement* :

- > Accession à prix maîtrisés
- > Logements à loyers minorés

Samedi 11 février à 10h30
Salon d'honneur de l'Hôtel de Ville

* Quartier Marcel Cachin



Renseignements et inscription :
logementabordable@ville-romainville.fr

Suivez-nous !



 Ville de Romainville
www.ville-romainville.fr